



## L'histoire de notre village : Chavroches du Moyen-Âge à nos jours

### XIIème et XIVème siècle

Pendant tout le XIIIème siècle de notre **histoire**, ce sont les comtes de Nevers qui font hommage à Robert du fief de "**Chaveroché**". L'origine du **château** est méconnue.

Quelques années plus tard, **Chavroches** échoira à Agnès de Bourbon, qui régnera sur le Bourbonnais de la dot de Béatrice de Bourbon pour son mariage avec Robert de Clermont, sixième fils de Louis IX, en 1276. Source de conflit entre ses deux garçons (Pierre 1er et Jacques, comte de la Marche et ancêtre du roi Henri IV), c'est finalement le cadet qui aura **Chavroches** mais son frère le lui reprendra 14 ans plus tard, en 1356.

En 1366, **Chavroches** forma le douaire d'Isabel de Valois, veuve de Pierre 1er puis échut en 1413 à Hector, bâtard du duc Louis II. Il meurt en 1414 à la bataille de Soissons, laissant **Chavroches** rentrer dans le giron ducal.

### Au début du XVIème siècle

De nos jours la petite départementale 205 relie Jaligny à **Chavroches** : un peu plus de 3 kilomètres sur la rive droite de la **Besbre**. D'abord une belle avenue bordée de marronniers jusqu'à la gare du tacot puis la route surplombe les méandres de la **Besbre** au pied de la butte des Paillaux. Elle passe devant la ferme des Chenaux, contourne les anciennes carrières, les **fours à chaux** de la Bergerie et arrive enfin au pied du village en face de l'auberge de la **Besbre**.

Simple et bucolique, comme si le temps ne passait pas. Difficile d'imaginer qu'il y a 500 ans, ce chemin n'existait pas. Il n'existe d'ailleurs toujours pas au nord, entre Jaligny et Vaumas. Là, la route s'écarte de près d'un kilomètre avant de retrouver la **Besbre** peu après le hameau des Dezards.

Simplement un peu d'imagination pour reconstituer l'**histoire** du paysage : d'abord aucun pont sur la **Besbre**, seulement des passerelles pour piétons, en bois. Le seul pont de pierre est au pied du château de Lapalisse. « Jaligny » est une petite ville fortifiée : son mur, ses tours, sa porte et ses fossés. Quand on vient de Moulins, on traverse la **Besbre** juste en face le château de Jaligny car la route actuelle date seulement de 1772. Et pour aller à « **Chaveroché** », on suit le chemin qui monte à la ferme des Burgeaux (la « Burge » d'après les documents d'époque) et on redescend vers le lieu-dit « Crachet » qui est un petit fief dont il reste la base d'une tour. On rejoint alors **Chaveroché** par le Nord-Est. C'est le « grand chemin charral » de Jaligny à **Chaveroché** qui passe par Fontcartal (« Fontquartal » - les quatre sources - à l'époque) avant de gravir la butte du château.

Les méandres étaient quelque part au fond de la vallée de la **Besbre** et changeaient de place au fil de l'eau et du temps, selon les épisodes de crue. Il y avait des moulins sur la rivière et sur les étangs, un moulin sur l'étang des Chenaux et un autre sur l'étang de **Chaveroché** (on ne l'appelait pas l'étang Bataille). **Chaveroché** était clos par une muraille, « une barre », qui a donné son nom au quartier sur la face Est du bourg. Mais le temps des guerres était passé et l'artillerie rendait ces protections illusoire. En 1572, le château de Chaveroché est déjà en partie ruiné ....

Cependant, au cours de l'**histoire**, le pouvoir du seigneur châtelain se maintient. **Chaveroche** est une des 17 châtelainies du Bourbonnais, donc une importante source de revenus pour la duchesse du Bourbonnais, Anne de Beaujeu. C'est par le terrier de **Chaveroche** (inventaire des droits de Madame la Duchesse), refait en 1509, que nous pouvons reconstituer le bourg de cette époque.

Ceci donne l'occasion de noter une particularité. Les buttes calcaires de **Chavroches** ont été exploitées à partir du milieu de 19<sup>ème</sup> siècle : c'est l'époque des fours à chaux. Il en reste de beaux vestiges. Jusqu'à cette époque c'étaient des buttes incultes, pacages pour les moutons et terre promise des lapins de garenne.

En 1500 de notre **histoire**, les fours à chaux de la Bergerie n'existaient donc pas. C'était une butte couverte de buissons : « le terroux de Bussières ». Le droit de chasse sur la « garenne » de Bussières était adjugé aux enchères au profit du seigneur châtelain. Le document de 1509 en donne une description assez précise qui permet de comprendre le paysage de l'époque. La butte est d'une superficie de 12 quartellées, soit environ 5 hectares. Elle est bordée d'au moins 20 champs (dont 6 vignes) qui appartiennent à différents propriétaires. On produisait du vin à **Chaveroche** et c'était certainement une source importante de revenus. Les champs étaient de petite taille. On comptait en « coupée », soit la surface ensemencée par « une coupe » de céréales : environ 700 m<sup>2</sup> à **Chaveroche**. Le parcellaire était donc très émietté et complexe.

Le paysage rural a fortement évolué au cours de l'**histoire** et change encore sous nos yeux par l'évolution des productions agricoles et la mécanisation. Le bâti et les noms de famille donnent la sensation d'une certaine permanence d'un fil **historique** toujours vivant. « Chenal, Favier, Jacquet, Ploteau, Bonamy, Charrier », des noms actuels qui sont aussi les noms des propriétaires des champs qui limitent le « terroux de Bussières » en 1509.

## Du XV<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle

Dans l'**histoire** du village, **Chavroches** fut le siège d'une des 17 châtelainies du Bourbonnais. Durant la période féodale, c'était la seigneurie d'un seigneur châtelain et par extension, le territoire soumis à cette juridiction. C'était une circonscription militaire, judiciaire et financière, avec à sa tête un capitaine châtelain nommé par le souverain. La châtelainie était organisée : le capitaine devait défendre le château et assurer la protection des ressortissants de la châtelainie. Il devait rendre la justice dans chacune des paroisses, collecter les redevances, gérer leur circonscription à l'aide d'un receveur ou d'un prévôt et recevoir les aveux des seigneurs possédant fiefs dans les paroisses relevant de la châtelainie.

Comme les châtelainies ne pouvaient être détenues qu'en mains souveraines, les nouveaux propriétaires ne sont pas seigneurs mais appelés engagistes de leurs terres. Antoine de Chabannes, comte de Dammartin et frère de Jacques 1er de Chabannes, seigneur de Lapalisse, fut le premier engagiste de **Chavroches**. Il le restera de 1440 à 1448. Anne de France qui possédait le *chastel, mothe et foussez de Chaveroche* engagea une partie de **Chavroches** en 1552 à Jacques de Chabannes, contre 8000 écus. Elle s'était réservé la souveraineté de la justice. Les Chabannes puis par succession les Tournon et les La Guiche devaient garder **Chavroches**. Claude-Maximilien de La Guiche, fils de Jean François et Anne de Tournon, fort dévot, offrira une partie de la châtelainie aux Carmélites de la rue Saint Jacques de Paris. Suzanne-Madeleine de La Guiche, fille de Bernard, leur lèguera le reste en 1713. A la Révolution, les religieuses étaient les seules engagistes de **Chavroches**.

## Au XIX<sup>ème</sup> siècle

En 1789, l'**histoire** continue...propriété du clergé, le château de Chavroches fait partie des Biens nationaux de première origine, destinés à être vendus aux enchères car ils gagent la valeur des Assignats, la nouvelle monnaie créée par l'Assemblée nationale. Ainsi, le directoire du district du Donjon procède à son adjudication pour la somme de 14000 livres le 11 thermidor an III de la République française, soit le mercredi 29 juillet 1795.

Le nouveau propriétaire, Jean-Baptiste Bourdier, revend le château 16 ans plus tard, le 2 février 1811 à François Jandard, propriétaire à Moulins.

Après le décès de François Jandard, le château revient à sa fille, madame Cibot, qui le vend en 1858 à Jean-Gabriel Martin, propriétaire demeurant au Marais à Treteau pour la somme de 7000 francs. Le 12 février 1862, la

municipalité de **Chavroches** achète le château pour y installer la **mairie** et le presbytère, et elle programme les travaux nécessaires.

## Du XXème siècle à nos jours

Et l'**histoire** continue... Le 25 septembre 1948, le conseil de **Chavroches** d'après-guerre, présidé par Félix Tocant, maire, décide de vendre le château. Marcel Généromont, architecte de l'administration des domaines, a donné un avis favorable en notant que la commune n'avait pas les moyens de l'entretenir (il était à l'inventaire supplémentaire des monuments **historiques** depuis 1929).

*« L'état actuel des bâtiments constitue une lourde charge pour la Commune, charge qui ne pourra que s'aggraver par la suite (éboulement du mur d'enceinte dans la partie Sud-est et entre le donjon et la tour Nord-ouest notamment) et elle n'en tire aucun revenu, autre que l'usage de la **mairie** et le logement du garde-champêtre. Par contre, la réalisation de cette vente lui fournira largement les fonds nécessaires à la remise en état d'un autre bâtiment communal pour les mêmes usages ».*

Le descriptif de 1948 donne une superficie de 31 ares. La partie bâtie comprend le bâtiment de la **mairie de Chavroches** (9m sur 20m) – salle de la mairie et logement du garde-champêtre -, le donjon rectangulaire de 10m sur 6m, avec cave, rez-de-chaussée et deux étages, et un hangar de 4m sur 13m. Le tout compris dans les vestiges du mur d'enceinte.

En 2014, les limites sont restées les mêmes. Le hangar a disparu pour mettre en valeur la cour intérieure. Le **château de Chavroches** est devenu un lieu de vie privé sur les hauteurs de la **Besbre**.

*Michel Valette*

